

ANNEXE I

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AU P.L.U.

Joinville le Pont

Les emprises figurant au plan de zonage pour des élargissements ou des créations de voies nouvelles, constituent des réserves pour équipements publics (voirie ou espace vert) dont le bénéficiaire est la collectivité gestionnaire ou réalisatrice de la voie ou de l'équipement public.

N°	Désignation	Bénéficiaire	Observations
1	Tronc commun autoroutes A4 A86	Etat	terrains restant à acquérir
2	RD 45 (TVM)	Département	emprise future à 30 m.
3	Liaison piétonne	Commune	aménagement d'un trottoir 3 m env.
4	Redressement d'alignement	Département	emprise à 24 m.
5	Parc urbain	Commune	superficie : 3000 m ² env.